

Le Petit Journal de **Lalleu**

NUMÉRO 63 - JUIN 2021

*« Quand tu penses que les livres que tu adores sont seulement différentes combinaisons de 26 lettres qui te font pourtant voyager à l'infini. »
inconnu*

EDITO

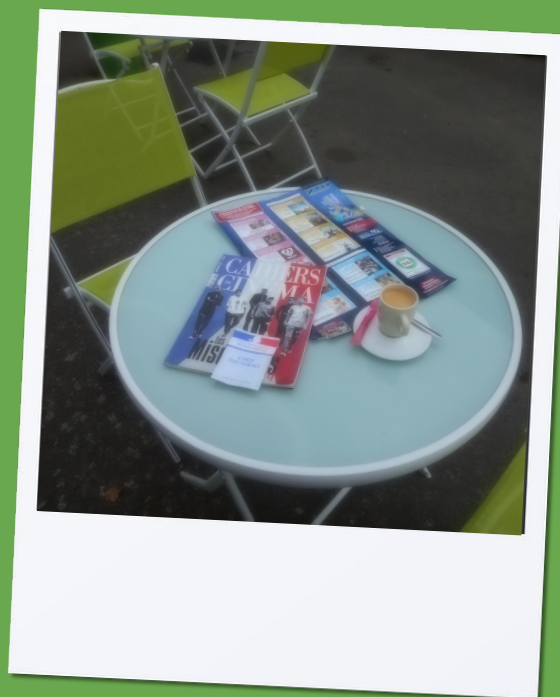
Le voici le voilà le mois de juin 2021, tant attendu, chargé de toutes les promesses. De plein air d'abord : les randonneurs sont de retour ! Mais aussi d'ouverture des terrasses, des cinémas, des piscines et autres lieux festifs, sources de convivialité !

Certes, la vie à Lalleu n'a guère changé pendant cette triste période, si ce n'est la terrasse de notre café qui, comme nous le souhaitons le mois dernier, va enfin permettre à tous les Allodiens et Allodiennes, et notamment les nouveaux arrivants, de se rencontrer et fêter ensemble le retour des beaux jours !
Si si ! Ils arrivent !

Bien-sûr le covid menace encore, restons vigilants ! Le chantier est en cours, mais tablons sur juin 2021 comme le début de la fin du confinement !

Souhaitons que juin ne soit pas seulement le mois des élections départementales et régionales mais aussi comme en juin 1944, synonyme de libération, de retour à une vie normale, pour le meilleur bien-sûr.

LES DIMANCHES 20 & 27 JUIN, TOUS AUX URNES !



AGENDA Juin

- **20/06** : Fête des pères
- **20 & 27/06** : Élections Départementales et Régionales
- **02/07** : Conseil Municipal
- **Notes** :
-
-

Vivons local!

AVEC NOS COMMERÇANTS
NOS ARTISANS
NOS PRODUCTEURS LOCAUX

BRETAGNE
PORTE À L'ÉCONOMIE
COMMERCE
ARTISANAT
ÉCONOMIE

SUR LA COMMUNE

LES CHARCUTERIES DU SEMNON

Suite à l'opération découverte du mois de mai, Enguerrand a décidé de rajouter des dates d'ouvertures en juin, de 15h30 à 19h00, sur place :

- **Le mardi 8 juin**
- **Le mardi 15 juin**
- **Le mardi 29 juin**

Et pour cet été, deux dates sont programmées : le mardi 6 juillet et le mardi 31 août, entre temps **il est toujours possible de passer commande et de venir la retirer au labo !**

Si ça continue comme ça, il sera ouvert tous les mardis !!



PORTES OUVERTES DES ÉCOLES

Votre enfant, né(e) en 2018 (pour une entrée en petite section) ou début 2019 (pour une entrée en toute petite section), pourra, si vous en faites la demande, être scolarisé dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des communes de Thourie, La Couyère et Lalleu, plus précisément à l'école maternelle Niki de Saint Phalle de Lalleu.

L'école de Lalleu vous invite, avec votre enfant, à venir aux Portes Ouvertes de l'école le

vendredi 18 Juin 2021, de 16h45 à 18h.

Ce sera l'occasion de visiter les locaux, votre enfant pourra découvrir les différents espaces de la classe et les jeux et vous pourrez rencontrer les enseignantes.



Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre RPI ou pour tout renseignement, je vous invite à me contacter dès à présent par mail (ecole.0351658m@ac-rennes.fr) ou téléphone (02.99.43.15.81).

Charlotte GUILLAS
Directrice de l'école Niki de Saint Phalle

LES ANIMATIONS EXTÉRIEURES DU RIPAME

Nous proposons des animations Ripame à l'extérieur, afin de limiter les risques, sur la période de mai à juin, sous réserve de conditions climatiques favorables, de 9h30 à 11h30.

Ces actions sont à destination des jeunes enfants de moins de 4 ans, des professionnels de l'accueil individuel, et des familles.

Pour ce faire, le groupe sera constitué de 15 enfants maximum, respect du protocole sanitaire en vigueur, inscription obligatoire avant la séance auprès des animatrices :

Carina Monteiro au 06 69 95 68 24/
ripamecrevin@bretagneportedealoire.fr

Marie Hunter au 06 75 25 07 22 /
ripamegf@bretagneportedealoire.fr

Voici les dates et les lieux qui sont proposés au public:

A Bain-de-Bretagne : 01/07:

Parc, à côté de la base nautique,

Ercé-en-lamée : 22/06:

Parc Henry Boissard

Crevin : 17/06 :

Jardin de l'espace-jeux Onidoux,

Grand-Fougeray : 29/06 :

Parc de la tour Duguesclin

La Dominelais : 10/06 :

Jardin de la médiathèque

Le Petit-Fougeray : 30/06 :

Parc en face de l'école: 21 rue du moulin

Pléchatel: 15/06:

Parc derrière la salle Jean Legaud.

Pancé: 24/06:

Théâtre de verdure

LES ACTUS DU CLUB NAUTIQUE BAIN DE BRETAGNE

Depuis le 2 mai le Club vous accueille du mardi au samedi mais aussi les dimanches*.

Avec la location, pratiquez en toute sécurité avec l'assistance de notre équipe d'encadrement.

Naviguez en famille ou entre amis en mode découverte sur Caravelle avec un skipper (Jusqu'à 6 personnes).

Tous les dimanches matin en juin, remise en forme avec Erwan sur paddle* de 10h30 à 12h. Rien de tel avant la plage cet été !

En juillet-août, randonnées paddle sur la Vilaine les vendredis soirs à 18h30 au départ de La Plage de Pléchâtel*. Inscription en ligne.

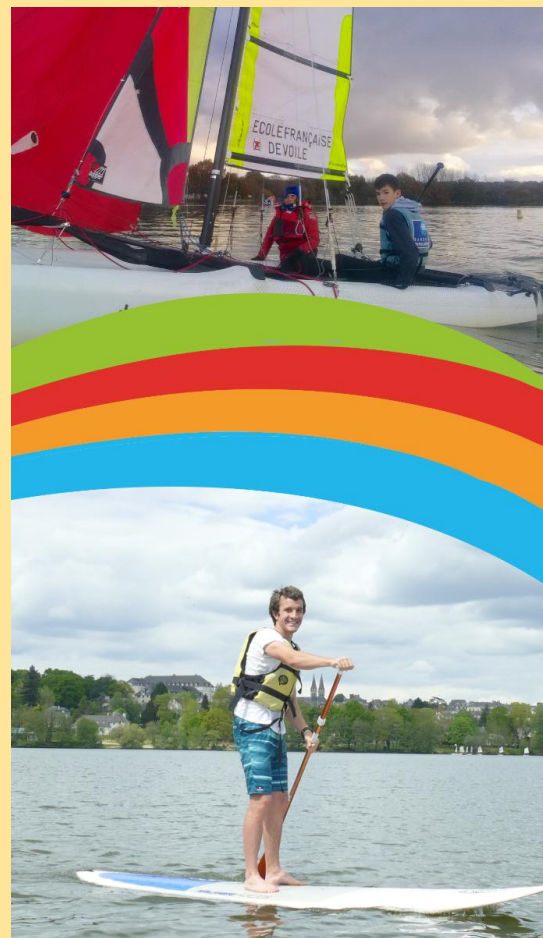
Dès le 5 juillet et pendant tout l'été, des stages pour tous :

- o Jardin du lac pour moussaillons 5-6 ans
- o Multi-activités pour 7-12 ans sur Optimist, Funboat, paddle
- o Perfectionnement pour les 13 ans et + sur catamaran

Nous vous attendons !

Club Nautique Bain de Bretagne, Etang de la Bornière, Avenue Guillotin-de-Corson, Bain-de-Bretagne.
02 99 43 72 03
cn2b.35470@gmail.com
www.clubnautique-bainvoile35.com

**Sous réserve des conditions météorologiques*



FERMETURE DE LA PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE TRESBOEUF

Compte-tenu des coûts importants de mise aux normes et des sites existants aux alentours, le SMICTOM ne souhaite pas engager de travaux sur notre commune, dans le cadre de sa compétence Déchets. C'est pourquoi il nous est demandé d'informer la population qu'aucun déchet ne doit plus être déposé sur ce terrain et que les administrés peuvent se rendre sur la plateforme du Petit Fougeray (site le plus proche de Tresboeuf). Toutefois, un dépôt à Bain-de-Bretagne est également possible.

La plateforme déchets verts de Tresboeuf est donc fermée définitivement depuis mardi 25 mai.

La mairie de Tresboeuf va engager immédiatement une réflexion pour trouver des solutions alternatives, dans la limite des compétences qui lui sont attribuées. Notre collectivité ne peut en effet se substituer au SMICTOM.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La Mairie de Tresboeuf



Le service public
de vos déchets

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004.

Au 1er mai 2020, il n'est pas encore implanté en Bretagne mais déjà dans 58 départements. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
Vous souhaitez le signaler ?

Rendez-vous sur :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez à la bibliothèque de Lalleu, il s'y passe toujours de folles aventures...
L'INSCRIPTION EST GRATUITE

LE TRAITRE de Marco Bellochio (2019)

Le dernier film de Bellochio, un des derniers grands cinéastes italiens (81 ans) nous prouve encore son talent de conteur, en privilégiant le parcours d'un homme, son intimité, ses ambiguïtés, au détriment de la violence et de son spectacle si souvent associé à la mafia (le parrain, Gomorra)

Bellochio aborde ce procès d'un vrai ou faux repentir qui a réellement eu lieu avec subtilité, humour sans atténuer la monstruosité des faits et des hommes.

Un futur classique, merci Cannes !



LA MULE de Clint Eastwood (2019)

Le retour devant et derrière la caméra pour le plus grand cinéaste classique américain qui malgré ses 90 ans nous offre une œuvre drôle, vivifiante, « jeune » sur fond de drame social comme toujours chez Clint ; comme quoi la vieillesse n'est pas forcément un naufrage.

Un grand Eastwood donc un grand film



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Ces deux dvd, ne sont pas disponibles directement dans notre bibliothèque mais ils sont disponibles à l'emprunt grâce au réseau des bibliothèques de notre communauté de communes ! Pour emprunter un DVD, il vous suffit, de chez vous ou de la bibliothèque de Lalleu, de vous inscrire sur :

<https://reseaubibliotheques.bretagneportedeloire.fr/> et vous aurez à votre disposition plus de 80000 livres, disques et films !

Elle est pas belle la vie ...en réseau ?

HORAIRES Bibliothèque :

Mercredi	14h - 16h
Vendredi	16h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h
Dimanche	10h - 12h

UNE LECTURE POUR LES ENFANTS, SANS ENFANTS...

Je souhaite faire part de notre déception concernant la récente intervention de Fanny Corbé, où aucun enfant n'est venu assister à son petit théâtre...

Nous allons revoir avec l'école et Fanny si cette animation ne doit pas être déplacée sur un autre créneau horaire et un autre jour qui satisfasse les parents pour la rentrée de septembre.

Si vous avez des propositions, faites le savoir et n'hésitez pas à me contacter au 02 99 44 25 85 !

À TANTÔT !



Le *Petit Journal* de **Lalleu**

Envoyez-nous vos articles, photos, témoignages et annonces,
Le comité de rédaction se fera un plaisir de les intégrer !

lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Y. Bouvet, M. Esteve, C. Hilbey, T. Lassalle.



J'aime mon
village. Lalleu

Le Conseil Municipal vous informe

DES ÉLECTIONS EN SÉCURITÉ

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les Élections Départementales et Régionales.

Pour cette raison les deux bureaux de vote se situeront à la Salle des Fêtes et non à la Mairie.

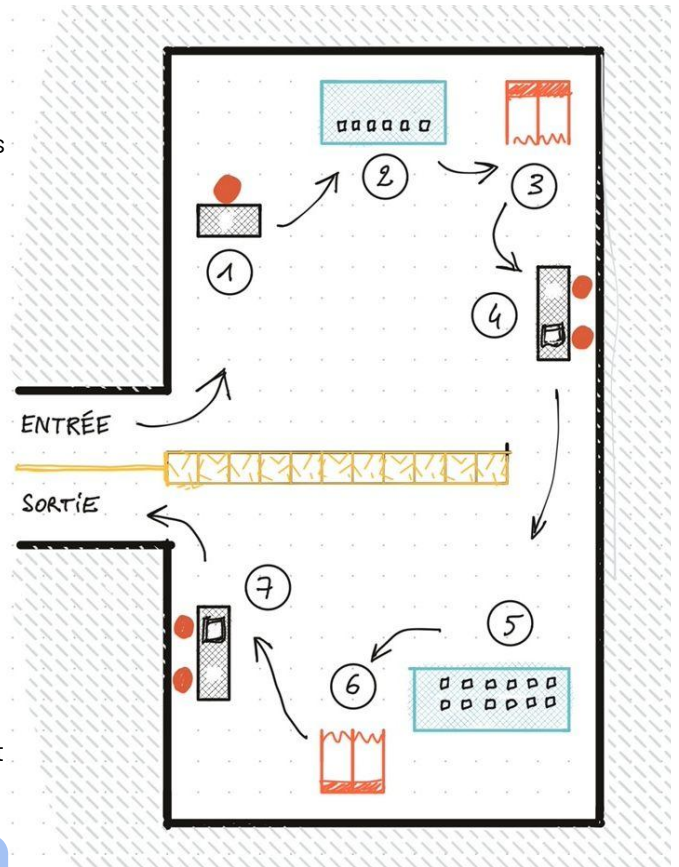
Afin de simplifier l'accueil, les votants devront suivre un cheminement particulier en passant par le premier bureau de vote et ensuite dans le deuxième bureau de vote.

(Vous trouverez ci-joint un plan expliquant le parcours à emprunter.)

Vous devez vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité. Il est fortement recommandé d'emmener son crayon personnel pour l'émargement.

Il y aura sur place du gel hydro alcoolique. Vous devrez porter le masque et respecter les gestes protecteurs.

Les membres des bureaux seront équipé de masques ou de visières et ils seront vaccinés ou auront subi un test PCR.



- 1- Accueil
- 2- Bulletins de vote pour les Départementales
- 3- Isoloirs
- 4- Vote et émargement
- 5- Bulletins de vote pour les Régionales
- 6- Isoloirs
- 7- Vote et émargement

Venez exercer votre droit de vote pour choisir vos représentants départementaux et régionaux.

APPLICATION PANNEAU POCKET

La Mairie vient de s'abonner à "PanneauPocket" pour lui permettre de vous informer et de vous alerter en direct sans attendre notre petit journal mensuel.

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux, etc.... Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket. Vous l'avez compris, notre but est de vous envoyer le plus rapidement possible des informations essentielles comme dernièrement le bug téléphonique sur les numéros d'urgence; vous informer en cas d'intempéries sévères ou encore vous alerter d'un démarchage bizarre....
...et plein d'autres infos comme peut être le prochain vide-grenier !

Aussi, nous vous invitons à télécharger gratuitement cette application sur votre téléphone.

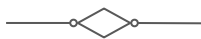
Il vous suffira ensuite de chercher le nom de la commune de LALLEU (mais aussi d'autres communes car il y a plus de 5900 communes adhérente à cette application). Plus nous serons nombreux à utiliser panneaupocket et plus nous pourrons sécuriser la population.

C'est anonyme et simple d'utilisation : vous recevez une alerte et vous n'avez plus qu'à la visualiser.



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Conseil Municipal du 21/05/2021



Présents : Mmes COTTIER, HALATRE, LE BOZEC, MALEUVRE.
M. LASSALLE, BARDY, BOUTIER, BOUVET, DEFFAINS, GIMENO, HILBEY, PAPION, VEINANTE.

Absents : Mme CHAUSSIS et Mme PRIME donnant pouvoir à Mme MALEUVRE.

Remboursement kilométrique des élus et des agents :

Pour rappel, lors de la séance du 19 juin 2020, le Conseil Municipal avait pris la décision de prendre en charge le remboursement des frais kilométriques des Conseillers Municipaux lors des réunions en dehors du territoire communal sur la base de 0.15€ du km.

Il en est de même pour le personnel communal lors des déplacements avec ordre de mission.

Afin d'être en accord avec la décision prise par le Conseil Communautaire, lors de la réunion du 20 avril 2021, de prendre en charge les frais de déplacement de tous les membres des organes délibérants à l'occasion des conseils, bureaux, commissions institués par délibération à hauteur de 0.29€ du kilomètre, (la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 ayant modifié en élargissant à tous les élus le remboursement des frais de déplacement), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de s'aligner sur cette base de 0.29€ du kilomètre pour les missions qui seraient effectuées par les Conseillers en dehors des réunions de la Com.Com.

Pour les agents communaux, il en sera de même : 0.29€ dès le 1er km pour les missions demandées par la commune et à partir du 21^{ème} km pour les formations non assurées par le Centre National de Formation Professionnelle Territorial.

Pour information, la charge pour la commune ne va pas augmenter, elle devrait même diminuer car moins de personnes à indemniser.

Vote : Pour 14

Avenant pour le changement d'opérateur de télétransmission par voie électronique des actes de la collectivité vers la préfecture

Nos actes sont actuellement télétransmis à la Préfecture via l'outil MEGALIS. Afin de simplifier ces transmissions, nous sommes amenés à prendre une délibération concernant l'avenant qui stipule les coordonnées de notre nouvel opérateur de télétransmission agréé par lequel nous souhaitons passer via COSOLUCE.

Vote : pour 14

Informations diverses

Signature de la vente du bâtiment dit « la forge » le 24 juin 2021.
Prochain conseil le 2 juillet 2021.